

Image not found or type unknown



Droit du travail - maison mère et horaire

Par **erratum**, le **09/02/2012** à **16:47**

Bonjour, rn rn actuellement en poste en cdi je me pose des questions. rn Je travaille en france et ma maison mère est allemande peut on m'imposer de rejoindre la maison mère ? rn au niveau horaire, j'ai renégocié mes horaires il y a maintenant plus d'un an es ce considéré comme acquis ce changement ou mon employeur peut revenir aux horaires cités dans mon contrat de travail. rn merci pour vos conseils.